

DIU Médecine de la personne âgée (MPA)

**Attention : Cette formation ouvre une année sur deux en alternance avec le DIU
Coordination Gériatologique**

2026-2027: DIU de Coordination Gériatologique, puis chaque année paire

2027-2028: DIU Médecine de la Personne Agée, puis chaque année impaire

Responsables

Pour Dijon : **Pr Pierre JOUANNY**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pôle Personnes âgées, CHU de Dijon

Pour Besançon : **Pr Régis AUBRY**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR de Médecine, Pôle Personnes âgées, CHU de Besançon

Présentation

Cette formation est une refonte de la Capacité de Gériatologie à l'Université Bourgogne Europe.

L'augmentation de l'espérance de vie de la population française pose des défis importants pour la prise en soin de personnes âgées, présentant souvent des pathologies multiples et complexes avec des conséquences fonctionnelles, psychologiques et sociales. Le DIU « Médecine de la personne âgée » est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination Gériatologie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la capacité de médecine de gériatologie. Cette formation permet d'acquérir les compétences utiles aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou de coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination/DAC, entre autres).

Le DIU « Médecine de la personne âgée » est un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordination Gériatologie.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques)

Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies)

Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence, en utilisant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'ANESM (Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médicosociale)

Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés

Organisation pédagogique

128 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

- 70 heures à distance (e-learning) sur les plateformes PLUBEL ET UNESS/SIDES
- 58 heures en présentiel (8 journées de 7 heures) dont l'examen final

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules à distance (e-learning)

E-learning : enseignements théoriques : 70 h sur les plateformes PLUBEL ET UNESS/SIDES

La formation bénéficie de la mise en place :

Au niveau national de modules de e-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG

Des cours interrégionaux de gériatrie mis à disposition sur la plateforme Plubel

Modules en présentiel

Enseignements cognitifs :

Forum questions/réponses et retour sur le e-learning

Travaux sur des cas cliniques (échanges de pratiques):

Apprentissage par compétence

Séminaires thématiques

Les journées d'enseignement seront organisées exclusivement à Dijon.

Stages pratiques

5 jours de stages pratiques dans les différentes composantes d'une filière gériatrique labellisée, dont au moins une journée dans la filière gériatrique du CHU de rattachement.

Participation optionnelle et recommandée

Congrès régional de Gériatrie de la Société de Gériatrie de l'Est

Aux Journées annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie (JASFGG)

Public

Médecins thésés, ayant un projet professionnel en gériatrie ou auprès de personnes âgées, en France et de préférence en région Bourgogne-Franche Comté.

Validation de la formation

Condition d'assiduité (présentiel)

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire. Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 9 journées de séminaires locaux.

Validation de la partie théorique (e-learning)

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks. Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont validées annuellement en CNEG.

Réussite à une épreuve écrite distanciel sur SIDES-NG (Note éliminatoire : inférieure à 10/20)

En cas d'échec une deuxième session est organisée épreuve écrite distanciel sur SIDES-NG

Validation de la pratique

Réalisation d'un mémoire portant sur :

- Un Récit de situation complexe authentique (RSCA)
- Ou une démarche qualité (EPP selon une méthode HAS)
- Ou d'un projet professionnel innovant

Présentation orale du mémoire devant un Jury commun (Dijon/Besançon)

Note éliminatoire inférieure à 10/20, durée 30 minutes (10 minutes de présentation, 20 minutes de discussion)

L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique (Dijon) lors de journée de stage dans des structures qualifiées avec des gériatres encadrant qualifié

Intervenants

Pr Pierre JOUANNY, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, UFR des Sciences de Santé, Pôle Personnes âgées - Service de Gériatrie Ambulatoire, CHU de Dijon

Dr Jérémie BARBEN, Maître de Conférence des Universités - Praticien Hospitalier
Pôle Personnes Âgées – Service de Gériatrie Ambulatoire, CHU de Dijon

Autres intervenants : gériatre(s), psychiatre(s), neuropsychologues(s), professionnels soignants des secteurs sanitaire et médico-sociaux, professionnels des secteurs médico-sociaux.

Tarifs

Droits administratifs : Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère

Droits pédagogiques : 1700 €

Contacter

CATHERINE ECHAROUX

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Catherine ECHAROUX via l'adresse :

umdpcs01@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85